

Image not found or type unknown



Salaire pour intérim en remplacement d'un congé maternité

Par **lilicadum**, le **12/12/2009** à **15:02**

Bonjour,

On me propose un intérim pour remplacer une comptable partant en congé maternité bientôt.

Je travaille déjà dans la société avec comme motif accroissement de l'activité, j'ai accepté, vu que la personne est encore présente dans la société.

Mais, après, puis-je demander une meilleure rémunération avec un contrat portant le bon motif ?

Il s'agit d'une petite entreprise, moins de dix salariés et j'ai les responsabilités d'un comptable unique !

Merci de votre attention et de votre aide, cordialement..